Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Denis-de-Gastines - Tome IV

Saint-Denis-de-Gastines. — *Population :* 2.783 hab. en 1902 ; — 2.774 hab. en 1906.

Guill. de Hercé fut inhumé en 1540 dans l'église de *Saint-Denis-de-Size,* qui est, je crois, écrit le généalogiste de Hercé (p. 90), « ce que nous appelons Saint-Denis-de-Gastines ? ».

La carrière de diorite est entre le bourg et la gare ; les moellons grand module, qui font le principal objet de la production, sont destinés à la confection des digues dans les ports de mer. Le petit module sert pour pavage. On a renoncé, me dit un commis, à fournir les entrepreneurs de Paris qui sont de mauvais clients. L'écoulement est irrégulier. Au mois d'avril 1905, il n'y avait pas moins de 500.000 moellons sur l'embarcadère de la gare.

Le directoire d'Ernée autorisa trois foires en 1793, les 14 juillet, 9 octobre, et 1er jeudi de septembre.

La tour romane de l'église est moderne.

Franç. Fréard, vicaire, fonda, le 18 septembre 1614, deux messes par semaine sur deux maisons au bourg, qui furent vendues natt en 1791. — Par acte du 6 mars 1615, André de Froullay dota une chapelle d'une messe quotidienne chantée des dîmes inféodées de Montflaux et de Champorin, des métairies de la Grulière et de Gauvillais, que réclama la marquise de Créquy, 1791.

Curés : Jul. *Godard* partage, le 29 mai 1738, la success. de ses père et mère, Pierre G., sieur d'Assé, avocat au Mans, et Marg. Bidault, avec ses frères : Charles, avocat au Mans, Joseph, chanoine de Saint-Julien, Pierre, avocat à Paris. — *Mézerettes,* 1903.

Le 26 juin 1708, en cour du Châtelet, Marie-Anne de Mégaudais et Suzanne Monnier, pour fondation d'une « maison de filles, » donnent les deux clos. du Coudray et de la Corderie.

Les sœurs qui avaient refusé le serment sont autorisées, à la demande des habitants, par le directoire d'Ernée, à continuer de tenir l'hôpital et l'école, à condition de ne pas troubler l'ordre public, 21 nov. 1793. Le département interdit l'école, 23 nov. 1793.

La salle d'asile et l'école communale tenues par les Sœurs d'Evron ont été laïcisées par arrêté ministériel du 16 janvier 1905.

Ecoles libres chrétiennes pour les garçons et pour les filles, dirigées par des séculiers et des séculières.

La paroisse envoya, en 1778, une élève sage-femme suivre les cours d'obstétrique de Mme du Coudray.

Pétronille, femme de Jean Avenel — il y a les Avenellières en Fougerolles — était depuis trois jours à l'agonie. Déjà on préparait sa sépulture, quand ses enfants eurent la pensée de la vouer « aux bons saints de Savigny, le bienheureux Vital et ses compagnons ». Elle se trouva mieux aussitôt et fut bientôt rendue à la santé, 1243.

On sait qu'il fut question, même avant 1789 et au commencement de la Révolution, de créer une paroisse dont le centre eût été à la Censive. Les deux cantons devinrent rivaux. Le Haut-Saint-Denis — canton du bourg ? — est

accusé de vouloir accaparer les élections municipales, 15 janv. 1791. — On signale un orage qui fit pour 31.372 ℔ de dégâts au mois de juill. 1792. — Les brigands terrorisent la paroisse, 20 sept. 1792.

Les Vendéens, à leur passage (2 nov. 1793), prirent 150 ℔ dans la caisse du percepteur Brochard, et en donnèrent reçu. — L'adjoint et l'agent municipal sont insultés par la garde territoriale d'Ernée et par le détachement de Désertines, février 1796.

Le 16 juin 1798 on fait surveiller comme dangereux et préparant l'insurrection : N. Pottier, prêtre, Lelasseux, dit *Joseph,* Brionne et Châteauneuf. — Dysenterie à Saint-Denis et à Andouillé, déc. 1798.

La municipalité forme une colonne mobile et organise des patrouilles de nuit, le 22 oct. 1798, ce qui lui vaut le don de 12 fusils de munition de la part du département (11 février 1799), pour peu de temps, car vu le nombre croissant des insurgés, on procède au désarmement le 23 juillet. Quinze jours après, une nouvelle colonne mobile de soixante-dix-neuf hommes est levée, puis, au mois d'août, le cantonnement lui-même passe à Ernée. Depuis lors, les « Mécontents, » les « soldats de Bourmont, » sont continuellement dans le bourg ou dans le canton, commandés par Ferrandière, dit *Frédéric, Persévérant, Boncœur, Beauregard, Achille Leblond, Châteauneuf,* François. Le 3 janvier, ils menacent Mayenne. Le prêtre Pottier dit publiquement la messe. Plusieurs autres prêtres sont dans le pays. La proclamation des Consuls n'a pu être affichée qu'à Vautorte.

L'*inventaire* de 1906 eut son premier acte le lundi 5 février. L'agent put pénétrer dans l'église, entendit une protestation et comme il voulait poursuivre, fut arrêté par un des fidèles dont l'attitude ferme fut approuvée par toute l'assistance. Il se retira. Il ne revint que le vendredi 23, accompagné de gendarmes qui brutalisèrent les manifestants, fumèrent dans l'église, aggravant par leur tenue l'odieux de leur mission.